

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

XI^{ème} LEGISLATURE

**Question d'actualité posée au
Gouvernement par Madame le député
Ndèye Fatou TOURE et relative aux
délestages intempestifs durables et à la
couverture totale en électricité du
Sénégal (zones urbaines et rurales)**

 **Monsieur le Ministre,**

La crise énergétique qui sévit gravement dans notre pays affecte sans nul doute, notre économie nationale et l'ensemble de ses acteurs.

En effet les populations sénégalaises, et les entreprises subissent quotidiennement, les inconvénients majeurs de cette crise en particulier, **qui se manifestent à travers des coupures d'électricité intempestives répétées et de longue durée.**

Ce qui constitue un réel obstacle à la production dans tous les secteurs d'activités du pays.

Aussi, y'a-t-il lieu de vous adresser la présente pour vous soumettre les interrogations ci-après :

- **à quand la fin des délestages ?**
- **à quand la couverture totale du pays en électricité (électrification des zones urbaines et rurales) et ceci, selon quelles modalités ?**